

RESIDENCE DU RUANDA
TERRITOIRE DE RUHENERI

Ruhengeri, le 6 août 1938

n° 235/P.I.

Rép. au n° 1950/CAB.
du 26 juillet 1938

OBJET :
Intore--

Monsieur le Résident,

Ruhengeri



4242

En réponse à votre lettre émargée, j'ai l'honneur de vous faire savoir qu'en territoire de Ruhengeri il n'y a aucune troupe d'intore constitué par des chefs.

Ci-dessous cependant le tableau que vous réclamez dans votre lettre

L'Administrateur territorial
D.Vauthier

A Monsieur le Résident du Ruanda à KIGALI

:==:==:

Territoire de Ruhengeri

INTORE

=====
Nom du chef Nom et force des troupes d'intore
de province Watutsi Bahutu Batwa

Observations

MEANT

L'Administrateur territorial
D.Vauthier

TERRITOIRE DU QUANDA-URUNDI.
RESIDENCE DU RUANDA .-

Kigali, le 26 juillet 1938.-

N° 1950/CAR.

OBJET : Intere.-

516/P.1
64-8-38

Messieur l'Administrateur Territorial,

Je vous prie de me faire connaitre pour votre territoire, le nombre de troupes d'Intere que les chefs ont constituees.
Je vous prie de donner ces renseignements sous la forme suivante:

TYPE DE.....

INTERE

.....

Nom du chef de province	Nom et force	Troupes d' Intere	Observations.
Watutaki	Namuru	Balwa	

Le Resident du Ruanda

M. Sime,

M. Sime

Messieur l'Administrateur Territorial

4

KIGALI, NYAKA, APERIRA, KHAMBIKI, KISHUYI,

NYIRENGI, NYIRWA, KINUNGU .-